

# Sécuriser l'espace public et favoriser les cheminements piétons par l'art

## Le principe :

Certains espaces publics, de part leur configuration, esthétique et selon leur localisation, peuvent générer de forts sentiments d'insécurité chez les riverains, en gênant leur déplacements piétons habituels. En effet, la configuration, impacte l'ambiance d'un lieu, et freine l'appropriation et le sentiment d'appartenance des riverains.

## Projet :

Il est important de repérer les zones qui génèrent un sentiment d'insécurité, par une enquête auprès des habitants, et de s'y attarder pour améliorer le confort et encourager aux mobilités douces. Il existe des solutions simples et peu coûteuses, comme l'installation de mobiliers urbains, l'implantation de commerces, un travail de conception lumière pour l'éclairage de nuit, ou encore travailler sur l'esthétique par l'art, notamment le *streetart*. Il est important d'inclure les riverains pour qu'ils s'approprient le projet et les lieux .

## Exemple de projet inspirant :

Le 95 rue du Temple à Paris

En 2020, dans le cadre de l'appel à projet « Embellir Paris », The Street Society, agence collaborative de prospective urbaine a réalisé une œuvre dans le quartier du marais, 95 rue du Temple. Celle-ci a été évaluée par le collectif [S]City, spécialisé dans les sciences cognitives dans l'urbain, dont les retours étaient unanimes : l'œuvre a amélioré le bien-être et l'attachement des habitants aux lieux. Cela contribue à encourager les cheminements piétons.

### Qui réalise ?

Collectivité, collectif habitants, associations

### Qui associer ?

Habitants, artistes locaux



95 rue du Temple, après  
© Vivrelemarais



95 rue du Temple, après  
© RIVP



95 rue du Temple, avant/après  
© [S]City